



## Projets de recherche : rapport final

*Note : Un second document (Projet de recherche « Etat des lieux et évaluation des besoins des cantons latins en matière d'interventions relatives à la thématique de la publicité et de la promotion des produits du tabac » : Rapport des contenus) est disponible en annexe. Il donne le contexte et l'historique du projet-ci et présente les résultats avec davantage de détails.*

|                                 |                                                                                                                                                                           |                                                                                                                                                                                                                                                                      |
|---------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Nom du projet                   | Etat des lieux et évaluation des besoins des cantons latins en matière d'interventions relatives à la thématique de la publicité et de la promotion des produits du tabac |                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| Début du projet                 | Mars 2019                                                                                                                                                                 |                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| Fin du projet                   | 31 décembre 2019 (cf. calendrier ajusté daté du 29.09.19)                                                                                                                 |                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| Bénéficiaire de la contribution | Nom<br>Rue / n°<br>NPA / Lieu                                                                                                                                             | Zürcher<br>Karin<br>Lic. ès sc. soc / MPH<br><br>Responsable Information et plaidoyer<br>Centre universitaire de médecine générale et santé publique / Unisanté<br><br>Av. de Provence 12<br><br>1007 Lausanne<br><br>021 545 10 33<br><br>karin.zurcher@unisante.ch |
| Personne à contacter            | Zürcher Karin                                                                                                                                                             |                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| N° de la décision               | 19.014440                                                                                                                                                                 |                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| Montant de la décision          | 22'560 CHF                                                                                                                                                                |                                                                                                                                                                                                                                                                      |

Lieu, date

Signature

4 février 2020

## SOMMAIRE

### Présentation de la recherche

|             |                                                                   |           |
|-------------|-------------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>1</b>    | <b>Résumé .....</b>                                               | <b>3</b>  |
| <b>2</b>    | <b>Question(s) de recherche .....</b>                             | <b>4</b>  |
| <b>3</b>    | <b>Méthode .....</b>                                              | <b>5</b>  |
| <b>3.1.</b> | <b>Questionnaire.....</b>                                         | <b>5</b>  |
| <b>3.2.</b> | <b>Groupe de discussion.....</b>                                  | <b>7</b>  |
| <b>4</b>    | <b>Résultats.....</b>                                             | <b>8</b>  |
| <b>4.1.</b> | <b>Résultats du questionnaire .....</b>                           | <b>8</b>  |
| 4.1.1.      | Les cadres légaux .....                                           | 8         |
| 4.1.2.      | Actions déjà menées .....                                         | 8         |
| 4.1.3.      | Visions stratégiques sur le plan structurel .....                 | 8         |
| 4.1.4.      | Actions prioritaires identifiées sur le plan structurel .....     | 9         |
| 4.1.5.      | Visions stratégiques sur le plan comportemental.....              | 9         |
| 4.1.6.      | Actions prioritaires identifiées sur le plan comportemental ..... | 9         |
| 4.1.7.      | Conclusions résultats questionnaire .....                         | 9         |
| <b>4.2.</b> | <b>Résultats du groupe de discussion .....</b>                    | <b>9</b>  |
| <b>5.</b>   | <b>Discussion.....</b>                                            | <b>11</b> |
| <b>6.</b>   | <b>Publications.....</b>                                          | <b>12</b> |

## Présentation de la recherche

*Veuillez utiliser un langage simple, non spécialisé pour un public non-scientifique en présentant les informations essentielles aussi brièvement que possible. Le rapport peut être rédigé dans l'une des langues nationales officielles. Les points en italique qui suivent servent à vous donner les bases essentielles pour la rédaction mais vous pouvez vous en éloigner pour ajouter des éléments utiles.*

### 1 Résumé

*Veuillez énoncer succinctement (**max. 150 mots**) et clairement la problématique, l'/les hypothèse(s) principale(s), l'expérience faite, les résultats principaux et la ou les conclusion(s) principale(s) de manière à ce que quelqu'un qui ne connaît rien à votre recherche puisse savoir, sans devoir la lire, ce qui a été fait, pourquoi et quels en sont les résultats et implications pour la prévention du tabagisme en Suisse.*

Il est prouvé que la publicité et la promotion pour les produits du tabac (ci-après PPT) a une influence sur la consommation, notamment auprès des jeunes. Or, actuellement en Suisse, la publicité en faveur du tabac, la promotion et le parrainage sont légion. La Suisse accuse un retard certain en matière de restriction publicitaire comparativement à ses pays voisins. Au vu de cette faiblesse réglementaire au niveau fédéral, le fardeau des mesures de régulation et de contrôle de la PPT est laissé aux cantons. Or les situations et les besoins cantonaux relatifs à la gestion de la PPT peuvent grandement varier, en fonction notamment de leur vision stratégique et de leur marge de manœuvre. Il est cependant probable que les objectifs cantonaux en matière de PPT puissent parfois concorder et faire l'objet d'un traitement commun.

Sur ce, le présent projet de recherche – issu d'un groupe de travail intercantonal tabac coordonné par la Commission de Prévention et de Promotion de la Santé (CPPS) du GRSP (Groupement des Services de Santé Publique) et confié à Unisanté – avait pour but de réaliser un état des lieux de la thématique de la PPT au sein des cantons latins (FR, GE, JU, NE, TI, VD & VS) par le biais d'un e-questionnaire afin d'évaluer et de mettre en lumière les besoins concrets d'intervention. Une seconde étape, constituée d'un groupe de discussion intercantonal incluant la CPPS, a permis d'esquisser un possible futur projet commun composé de différents volets, selon les besoins et les axes d'action identifiés par chaque canton dans le questionnaire.

Esquisse d'un projet commun en matière de PPT décliné en 5 volets principaux, dont 3 ont été priorisés au niveau temporel :

1. Création d'un groupe de suivi intercantonal (interne aux acteurs de la prévention du tabagisme) : partage des bonnes pratiques, échanges d'expériences, études de cas sur la thématique de PPT, renforcement des compétences et formation des acteurs quant aux conditions et méthodes favorables à la mise en place de mesures structurelles de prévention du tabagisme.
2. Développement d'outils pour informer et influencer les administrations publiques cantonales et les décideurs politiques en matière de PPT :
  - Rédaction d'argumentaires
  - Rédaction de guides pour encourager la création de réseaux de réflexion intersectoriels sur la thématique de la PPT
3. Mise sur pied d'une veille des pratiques marketing incluant les nouveaux produits.

Dans un second temps :

4. Développement d'outils clé en main pour le setting scolaire afin de développer l'esprit critique des élèves face aux stratégies marketing de l'industrie du tabac.
5. Développement d'un modèle d'intervention destiné à accompagner les organisateurs de manifestations culturelles dans leur désengagement vis-à-vis du sponsoring de l'industrie du tabac.

---

## 2 Question(s) de recherche

*Quelle(s) question(s) de recherche avez-vous investigué et/ou à quelle question de santé publique vouliez-vous répondre ? Quelles étaient vos hypothèses ? Quel était l'intérêt pour la prévention du tabagisme en Suisse et pourquoi était-il nécessaire d'étudier cette question ?*

Le tabagisme stagne en Suisse depuis près d'une décennie. Par ailleurs, la majorité des fumeurs quotidiens a commencé à le faire avant l'âge de 20 ans. L'âge d'entrée en consommation tabagique est déterminant : plus on commence à fumer jeune, plus le risque de devenir un fumeur régulier est grand et plus il sera difficile d'arrêter. Dès lors, protéger la jeunesse du tabagisme est un enjeu majeur de santé publique. Or, il est démontré que la publicité pour les produits du tabac a un impact sur la consommation tabagique, notamment chez les jeunes qui constituent la cible première des stratégies marketing de l'industrie. La PPT véhicule une image positive et tendance du tabac, en le présentant comme un produit de consommation comme les autres. Cette « normalisation » tend à accroître son acceptabilité sociale et rend plus difficile le travail de sensibilisation aux méfaits du tabagisme. Or, le projet « Observatoire des stratégies marketing pour les produits du tabac en Suisse romande » mené en 2013-2014 par le CIPRET-Vaud en collaboration avec Addiction Suisse et le CIPRET-Fribourg a permis de documenter toutes les formes de publicité en faveur du tabac, de promotion et de parrainage présentes en Suisse romande. Le constat de la massivité, de l'omniprésence et de la diversité des stratégies de publicité de de promotion des produits du tabac qui a été réalisé rappelle l'importance de traiter cette question. Dès lors, le présent projet s'inscrit dans la suite logique de l'Observatoire des stratégies marketing pour les produits du tabac en Suisse romande en franchissant le pas supplémentaire qui consiste à mettre les cantons en mouvement pour répondre à ce constat et se coordonner en vue d'actions d'intervention.

La Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac (CCLAT), ratifiée à ce jour par 180 pays, préconise dans son article 13 « une interdiction globale de toute publicité en faveur du tabac et de toute promotion et de tout parrainage du tabac ». Bien qu'ayant signé ce traité international en 2004, la Suisse ne l'a pas à ce jour ratifié. Le deuxième projet de loi sur les produits du tabac et les cigarettes électroniques (LPTab) dernièrement dévoilé par le Conseil fédéral ne prévoit pas de rendre la législation suisse compatible avec les exigences du traité de l'OMS, notamment en matière de restriction de la publicité pour les produits du tabac. Les restrictions sont en effet largement en deçà des recommandations minimales, ne protégeant pas efficacement la population et plus particulièrement les jeunes des stratégies marketing de l'industrie. Dès lors, et en raison de la dévolution de la grande partie des compétences réglementaires aux entités cantonales, les situations face à la réglementation de la promotion des produits du tabac peuvent grandement varier d'un territoire cantonal à l'autre. De ces divers cadres légaux peuvent découler différents cas de figure en matière de stratégies de promotion des produits du tabac (certains cantons n'ont par exemple pas réglementé l'interdiction d'affichage, d'autres l'ont fait mais en incluant des exceptions, etc.). Il se peut donc que tous les cantons ne soient pas exposés de la même manière à la promotion des produits du tabac et que les problématiques ne se posent pas partout de la même manière (parfois le structurel semble complètement bloqué par exemple). En ce sens, il a semblé important de commencer par faire le point sur la situation des différents cantons latins face à la PPT afin de pouvoir esquisser des pistes communes dans un second temps.

Questions de recherche proposées :

- Quelles sont les stratégies cantonales prévues sur la thématique de la publicité et de la promotion des produits du tabac ?
- Quels sont les cadres légaux cantonaux en matière de PPT et quelles sont les brèches ?
- Quels sont les blocages dans les cantons en matière de PPT et quels sont les besoins pour sortir de ces blocages ? Quelles sont les entités et acteurs concernés à impliquer ?
- Comment les cantons qui disposent de bases légales plus restrictives y sont-ils parvenus ? Quels étaient les leviers/facilitateurs ? Quelles sont les leçons à en tirer pour les autres cantons ? Quelles sont les bonnes pratiques qui ont fait leurs preuves en matière de PPT ?
- Quels sont les besoins des acteurs en termes d'intervention/projet au niveau comportemental et/ou structurel : comment répondre aux besoins pour chacun des publics cible (jeunes, multiplicateurs jeunes, décideurs, médias, administrations, services publics, etc.) ? Quelles interventions ? Quels

projets ? Quelles données pour soutenir leurs efforts en matière de prévention structurale/comportementale ?

- Quelles sont les démarches concrètes à implémenter (quoi faire ? Auprès de qui ? Avec qui ? Comment ? ex. si mesures et changements au niveau législatif envisagés).

En conclusion, nous avons pu constater que tous les cantons latins avaient des visions et des stratégies claires. Cependant, tous ne relèvent pas que la PPT est un point considéré comme prioritaire. En effet, pour certains cantons c'est avant tout le respect des lois sur la fumée passive ainsi que l'interdiction de vente aux mineurs qui sont au cœur de leurs priorités.

---

### 3 Méthode

*Comment avez-vous procédé pour tester votre hypothèse/vos hypothèses ou obtenir vos données ? Qui étaient les participant-e-s et comment ont-ils/elles été intégré-e-s dans le plan de recherche ? Du matériel a-t-il été utilisé ? (etc.)*

Afin d'atteindre les objectifs de récolte des besoins et des visions des cantons latins en matière de PPT en vue de développer un projet commun avec différents sous-volets, le projet a été conçu en deux pans. Le premier a consisté dans la passation d'un questionnaire électronique, puis le second a été réalisé sous la forme d'un groupe de discussion. Le groupe de discussion avait pour objectif de discuter les résultats du questionnaire et d'évoquer des pistes d'intervention communes.

#### 3.1. Questionnaire

Afin de réaliser le e-questionnaire, nous avons eu recours à l'outil RedCap. Cette application Web sécurisée permet de créer et de gérer des enquêtes et des bases de données en ligne. Cet outil assure une protection efficace des données saisies et stockées :

- Les données récoltées sont stockées sur un serveur en Suisse qui est sous la responsabilité de l'équipe informatique d'Unisanté.
- Au moment de compléter le questionnaire, une connexion sécurisée (HTTPS) est assurée et par conséquent, les données sont encryptées lorsqu'elles sont envoyées sur le serveur d'Unisanté.
- Différents mécanismes software et hardware sont en place pour assurer et protéger des intrusions sur le logiciel.

L'accès au e-questionnaire s'est fait par l'envoi d'un lien hypertexte<sup>1</sup>. Ce lien a été transmis par mail aux différents partenaires de la prévention du tabagisme des cantons latins. Les principales ONG ainsi que les principaux référents des administrations publiques ont été sollicités pour répondre à ce questionnaire. Pour rappel, l'objectif était ici d'établir un état des lieux concernant la publicité et la promotion des produits du tabac ainsi que d'investiguer les visions stratégiques, les besoins et les actions prioritaires en la matière.

Un premier draft de questionnaire a été soumis aux partenaires pour validation/amendements. Les retours des partenaires ont été intégrés dans la mesure du possible dans la seconde version du questionnaire.

Dans sa forme finale, le questionnaire a été structuré de la manière suivante :

- A. La section A comprend les informations relatives aux répondants (Nom ; prénom ; institution ; fonction ; canton).
- B. La section B concerne les questions relatives aux cadres légaux de chaque canton latin en matière de PPT. Des réglementations existent-elles ? Que couvrent-elles ? De quand datent-elles ? Présentent-elles des exceptions/brèches ? Quels éléments ont permis d'adopter de telles réglementations ? Existe-t-il des blocages pour l'adoption de réglementation restreignant la PPT ?

---

<sup>1</sup> Questionnaire encore accessible : <https://redcap-val.pmu-lausanne.ch/surveys/?s=WTFFX9JW3Y>.

- C. La section C concerne les questions relatives aux actions déjà entreprises au niveau structurel. Quelles sont les actions/activités/projets déjà menés en matière de prévention structurelle ? De quelles actions s'agit-il ? Pour quel public ? Avec quels facteurs de succès ? Avec quelles difficultés ? Avec quels leviers politiques ? Avec quels acteurs/partenaires impliqués/à impliquer ?
- D. La section D concerne les questions relatives aux actions déjà entreprises au niveau comportemental. Quelles sont les actions/activités/projets déjà menés en matière de prévention comportementale ? De quelles actions s'agit-il ? Pour quel public ? Avec quels facteurs de succès ? Avec quelles difficultés ? Avec quels leviers politiques ? Avec quels acteurs/partenaires impliqués/à impliquer ?
- E. La section E concerne la stratégie/vision des répondants concernant la prévention structurelle. Quelle est la vision ? Est-ce que des actions/activités prioritaires ont été identifiées pour répondre à cette stratégie/vision ?
- F. La section F concerne la stratégie/vision des répondants concernant la prévention comportementale. Quelle est la vision ? Est-ce que des actions/activités prioritaires ont été identifiées pour répondre à cette stratégie/vision ?
- G. La section G comprend un item relatif aux nouveaux produits afin de savoir si le canton du répondant est parvenu à inclure les nouveaux produits dans les réglementations relatives à la PPT. Dans la positive, quel(s) produit(s) ont été intégrés ? Comment le canton y est-il parvenu ? Avec quelle(s) difficulté(s) ?
- H. La section H permet d'ajouter d'éventuels commentaires complémentaires.
- I. La section I permet de télécharger de la documentation complémentaire.

Les répondants au questionnaire ont été les suivants :

| Canton | ONG                                                                                                        | Administration                                                            |
|--------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------|
| FR     | <b>Fabienne Hebeisen-Dumas</b> , CIPRET-Fribourg                                                           | <b>Tanja Bauer</b> , Service de la santé publique <sup>2</sup>            |
| GE     | <b>Jean-Paul Humair</b> , CIPRET-Genève                                                                    | <b>Magali Fischer</b> , Secteur de prévention et promotion de la santé    |
| JU     | <b>Carine Lehman</b> , CIPRET-Jura                                                                         | <b>Laure Chiquet</b> , Service cantonal santé publique                    |
| NE     | <b>Carine Lehman</b> , CIPRET-Neuchâtel                                                                    | <b>Lysiane Ummel Mariani</b> , Service de la santé publique <sup>3</sup>  |
| TI     | <b>Alberto Polli</b> , Associazione Svizzera fumatori<br><b>Jocelyne Gianini</b> , Lega polmonare ticinese | <b>Martine Gallacchi</b> , Servizio di promozione e valutazione sanitaria |
| VD     | <b>Luc Lebon</b> , Ligue pulmonaire vaudoise<br><b>Karin Zürcher</b> et <b>Valentine Guenin</b> , Unisanté | <b>Tania Larequi</b> , Direction générale de la santé                     |

<sup>2</sup>A noter qu'une réponse est coordonnée entre différents membres du service a été élaborée par l'administration publique fribourgeoise.

<sup>3</sup> Pour le canton de Neuchâtel : Madame Mariani a répondu à l'e-questionnaire, cependant c'est Madame Andrani qui était présente au groupe de discussion.

|           |                                             |   |
|-----------|---------------------------------------------|---|
| <b>VS</b> | <b>Alexandre Dubuis</b> , Addictions-CIPRET | 4 |
|-----------|---------------------------------------------|---|

## 3.2. Groupe de discussion

| Personnes présentes |                                                                                      | Abréviation |
|---------------------|--------------------------------------------------------------------------------------|-------------|
| <b>FR</b>           | <b>Fabienne Hebeisen-Dumas</b> , CIPRET-Fribourg                                     | FHD         |
| <b>GE</b>           | <b>Jean-Paul Humair</b> , CIPRET-Genève                                              | JPH         |
| <b>JU</b>           | <b>Carine Lehmann</b> , CIPRET-Jura                                                  | CL          |
| <b>NE</b>           | <b>Amanda Andrani</b> , Service de la santé publique                                 | AA          |
|                     | <b>Carine Lehmann</b> , CIPRET-Neuchâtel                                             | CL          |
| <b>VD</b>           | <b>Karin Zürcher</b> , Unisanté                                                      | KZ          |
|                     | <b>Valentine Guenin</b> , Unisanté                                                   | VG          |
|                     | <b>Veronica Vasta</b> , Unisanté                                                     | VV          |
|                     | <b>Tania Larequi</b> , Service de la santé publique                                  | TL          |
| <b>VS</b>           | <b>Alexandre Dubuis</b> , Addictions-CIPRET Valais                                   | AD          |
|                     | <b>Alexia Fournier Fall</b> , Commission Prévention et Promotion de la santé (CPPS)  | AF          |
|                     | <b>Thomas Beutler</b> , Association suisse pour la prévention du tabagisme (AT)      | TB          |
|                     | <b>Wolfgang Kweitel</b> , Association suisse pour la prévention du tabagisme (AT)    | WK          |
| Personnes excusées  |                                                                                      |             |
| <b>FR</b>           | <b>Tanja Bauer</b> , Service de la santé publique                                    |             |
| <b>GE</b>           | <b>Magali Fisher</b> , Direction générale de la santé                                |             |
| <b>JU</b>           | <b>Laure Chiquet</b> , Service de la santé publique                                  |             |
| <b>TI</b>           | <b>Martine Bouvier Gallacchi</b> , Servizio di promozione e di valutazione sanitaria |             |
|                     | <b>Jocelyne Gianini</b> , Lega polmonare ticinese                                    |             |
|                     | <b>Jacques-Philippe Blanc</b> , Lega polmonare ticinese                              |             |
|                     | <b>Alberto Polli</b> , Associazione Svizzera Non-fumatori                            |             |
| <b>VD</b>           | <b>Luc Lebon</b> , Ligue pulmonaire vaudoise                                         |             |

<sup>4</sup>Le Service de la Santé publique du canton du VS est représenté par Addictions-CIPRET.

L'ordre du jour de la journée fut le suivant :

#### Rappel du contexte du projet de recherche

#### Présentation de la synthèse des résultats du e-questionnaire et identification des points de synergie

#### Identification des pistes d'action (sous-projets) et discussion

#### Conclusion et suite

## 4 Résultats

*Quels sont les principaux résultats de votre recherche ? Présentez-les si possible sous forme écrite ou avec des graphiques et tableaux accessibles au plus grand nombre.*

*Note : Un second document (Projet de recherche « Etat des lieux et évaluation des besoins des cantons latins en matière d'interventions relatives à la thématique de la publicité et de la promotion des produits du tabac » : Rapport des contenus) présente plus en détail les résultats de la recherche et est disponible en annexe.*

### 4.1. Résultats du questionnaire

#### 4.1.1. Les cadres légaux

Tous les cantons latins, à l'exception du canton du Jura, disposent d'une réglementation en matière de publicité pour les produits du tabac. Bien que la majorité des cantons dispose de réglementations, il est à noter que nombreuses d'entre elles présentent certaines lacunes (exceptions ou brèches légales), ayant un impact sur la visibilité et la présence de la publicité pour les produits du tabac ainsi que sur la bonne application des lois. Disposer d'un cadre légal ne suffit pas en soi, il est nécessaire que ce dernier ne présente pas d'exception/brèche, qu'il concerne un panel étendu de settings, qu'il soit bien appliqué et qu'il englobe les nouveaux produits comme les vaporettes ou encore le CBD.

#### 4.1.2. Actions déjà menées

En ce qui concerne les actions déjà menées en matière de PPT, les résultats montrent plusieurs éléments communs. Au niveau structurel, la majorité des cantons a mené des actions de lobbying à la fois au niveau fédéral et cantonal ainsi que des campagnes médiatiques. Au niveau comportemental, la plupart des cantons ont travaillé à la mise en place d'ateliers d'information et de sensibilisation en particulier dans le setting scolaire, ainsi que la publication de matériel d'information et la mise sur pied de conférences d'information. Les résultats montrent notamment une grande utilisation des données de l'Observatoire, tant au niveau structurel que comportemental, ce qui dénote bien la valeur ajoutée de disposer d'outils comme celui-là.

#### 4.1.3. Visions stratégiques sur le plan structurel

Les points de synergie qui ressortent sont les suivants :

- Il existe une volonté de combler les brèches et les exceptions dans les cadres légaux existants
- Il existe une volonté d'assimiler les nouveaux produits aux réglementations existantes
- Il existe une volonté de réviser les lois cantonales existantes pour qu'elles puissent être plus restrictives (notamment en termes de settings) et conformes à la Convention-cadre pour la lutte antitabac de l'OMS (CCLAT).

Globalement, au moment où ils ont répondu au questionnaires, les partenaires indiquaient penser que le niveau fédéral semblait bloqué et que le niveau cantonal représentait des opportunités à développer. Les

développements liés à la LpTab ayant eu lieu par la suite et étant encore en cours pourraient modifier cette impression si la loi devait se révéler plus progressiste que certaines lois cantonales.

#### **4.1.4. Actions prioritaires identifiées sur le plan structurel**

En termes d'actions prioritaires identifiées, les points de convergence sont les suivants :

- Nécessité de réaliser une veille des pratiques de marketing et récolter des nouvelles données relatives aux nouveaux produits
- Nécessité de développer du matériel à visée informative et argumentative
- Nécessité de constituer des groupes de travail interpartis / interdépartementaux
- Nécessité de faire du travail de lobbying au niveau politique
- Nécessité d'une collaboration intercantonale (savoir ce qui a été fait et ce qui se fait ailleurs)

Un point qui se révèle particulièrement intéressant à soulever par rapport à cette question des priorités identifiées est de voir que tous les cantons ne priorisent pas les mêmes problématiques. En effet, pour une minorité, c'est avant tout les aspects relatifs au respect de la loi sur la fumée passive ainsi que le respect de l'interdiction de la vente aux mineurs qui semblent être les plus prépondérants. La thématique de la publicité n'apparaît ainsi pas dans la vision du canton. Dès lors, ces différents aspects intercantonaux sont importants à considérer pour la suite du projet et dans la réflexion d'une stratégie latine commune.

#### **4.1.5. Visions stratégiques sur le plan comportemental**

Les points de synergie qui ressortent sont les suivants :

- Poursuivre avec le travail d'information et de sensibilisation du grand public et la dénormalisation du marketing
- Développer l'esprit critique des jeunes vis-à-vis du marketing en particulier dans le setting scolaire.

#### **4.1.6. Actions prioritaires identifiées sur le plan comportemental**

Dans le cadre des actions prioritaires identifiées, les aspects qui ressortent majoritairement sont les suivants :

- Récolter des nouvelles données, voire mettre sur pied une veille des pratiques de marketing
- Développer du matériel à visée informative, voire un Observatoire bis, dans le but de mettre à jour les données actuelles.

#### **4.1.7. Conclusions résultats questionnaire**

En conclusion, nous disposons à ce stade d'un état des lieux qui montre de manière globale les visions et les stratégies de chaque canton, mais il semble difficile de poser une stratégie latine commune en matière de PPT suite aux différentes situations et priorités cantonales. Une seule stratégie n'est en effet pas partagée par tous les cantons, ces derniers présentent des spécificités en fonction de leur vision, de leur pouvoir d'agir, en fonction de leur historique et en fonction de leurs compétences. Cependant, cela n'exclut en rien la possibilité d'identifier une vision très générale partagée par tous les cantons et identifier des points communs sur lesquels les cantons pourraient avancer ensemble ou se répartir le travail en différents sous-projets. Dès lors, le groupe de discussion initialement prévu s'est ainsi montré pertinent pour réfléchir ensemble à un ou plusieurs projets communs, ou sous-projets, en fonction des points de convergence mis en exergue.

## **4.2. Résultats du groupe de discussion**

Au vu des résultats du e-questionnaire et des échanges lors de la discussion de groupe, il a été proposé de mettre sur pied un projet avec plusieurs volets. Une priorisation (notamment au niveau temporel) a été décidée lors de la séance de discussion. En effet, les trois éléments ci-dessous ont été retenus comme prioritaires :

1. **Création d'un groupe de suivi intercantonal : partage des bonnes pratiques, échanges d'expériences, et études de cas.** Les partenaires se rencontrent régulièrement pour échanger sur leurs pratiques, leurs situations et discutent ensemble d'études de cas. Le focus doit être mis sur des aspects très concrets qu'on met à l'étude et qu'on soumet aux différents regards (Comment avez-vous fait face à telle situation ? Comment feriez-vous si vous aviez une situation similaire ?). Ces rencontres auront comme focus initial et principal les mesures structurelles et les aspects relatifs à la PPT. Cependant, il se pourrait que cela soit également utile dans le cadre d'autres démarches actuellement en cours, comme les aspects de la fumée passive dans les espaces de jeu extérieurs par exemple.

Il s'agit là de renforcer les compétences des acteurs de la prévention du tabagisme, de les former quant aux conditions et méthodes favorables à la mise en place de mesures structurelles de prévention du tabagisme. Les compétences en relations publiques devraient en particuliers être adressées.

Pour mener à bien ce volet, il s'agira de s'assurer que les partenaires sont prêts à contribuer, à se rendre aux rencontres et à s'assurer qu'ils disposent de suffisamment de ressources pour le faire. Ces éléments pourraient être valorisés dans les Programmes cantonaux.

2. **Développer des outils pour informer et influencer les administrations publiques cantonales et les décideurs politiques en matière de PPT :**

- **Argumentaires :** Les partenaires rédigent des argumentaires concernant la PPT en fonction des thématiques et des points d'achoppements spécifiques à la PPT (exemple : développer les arguments classiques tels que « santé vs économie », « Impact de la publicité non-prouvée sur la consommation », etc.) identifiés. Un travail conséquent devra également être élaboré pour définir les publics-cibles qu'il s'agira de viser. Les argumentaires ne pourront en effet pas être rédigés de la même manière en fonction des publics-cibles qu'ils souhaitent atteindre.

Chaque canton présente une situation différente (que ce soit en termes de stratégies, d'alliances, de fenêtres d'opportunités ou encore de ressources) mais l'objectif de ces contenus consiste à développer différents arguments, en partant du plus petit dénominateur commun. Chaque canton choisira ensuite les arguments qui lui semblent le plus pertinents en fonction de sa marge de manœuvre et de ses compétences. Il sera en outre important de regarder dans les Commissions sur quoi portent les points d'achoppement, car ces derniers sont souvent révélateurs pour savoir où l'argumentation a été faible et sur quoi il faudrait travailler. Un suivi des débats politiques semble nécessaire pour pouvoir se renseigner sur les éléments qui ont posé des difficultés.

- **Encourager la création de réseaux de réflexion intersectoriels sur la thématique de la PPT :** les partenaires élaborent des guides pour constituer des groupes de travail (éventuellement intracantonaux), dont la méthode de constitution pourrait être partagée de manière intercantonale.

3. Mise sur pied d'une **veille des pratiques marketing** incluant les nouveaux produits. Nécessité de disposer de données à jour, systématiques, précises, factuelles des manœuvres marketing des industries, en particulier celles déployées pour la promotion des nouveaux produits (tabac chauffé, vaporette). Nécessité, pour ce faire, de développer une méthodologie, d'effectuer les récoltes en impliquant la cible des efforts marketing (le jeunes), d'analyser les données puis de les communiquer (de manière itérative).

Dans un second temps, les deux volets supplémentaires ci-dessous devront être développés :

4. Développement d'**outils clé en main pour le setting scolaire afin de développer l'esprit critique des élèves** face aux stratégies marketing de l'industrie du tabac.
5. Développement d'éléments permettant d'**accompagner les organisateurs de manifestations culturelles dans leur désengagement d'avec l'industrie du tabac**. Il ressort en effet qu'il est important de thématiser la question du sponsoring et plus précisément de doter les acteurs cantonaux de

compétences et d'outils pour savoir comment accompagner les organisateurs, avec quels arguments et quels objectifs.

Au vu des ressources nécessaires pour élaborer un tel futur projet et de la plus-value de développer une approche globale et cohérente pour l'ensemble des axes, les membres du groupe de discussion d'août 2019 estiment pertinent de conceptualiser un projet intercantonal unique (avec différents volets) et par conséquent de rédiger, le moment venu, une seule demande de financement au FPT (malgré la volonté de traitement postérieur des deux derniers axes d'actions).

Notez toutefois que ce futur projet avec ses différents volets doit évidemment faire l'objet d'une discussion préalable, d'une concertation étroite et d'une validation par

- Les membres de la CPPS afin de s'assurer de son ancrage dans les stratégies Promotion de la santé et prévention cantonales (prévue en octobre 2019) ;
- Le FPT afin de s'assurer de son ancrage dans le Programme pour l'enfance et la jeunesse (première séance prévue le 4 novembre 2019).

Le retour des membres de la CPPS est le suivant :

Globalement il ressort de la consultation des cantons via la CPPS que ceux-ci sont satisfaits de l'issue de l'avant-projet, ils relèvent la qualité du rapport et trouvent les pistes d'intervention tout à fait pertinentes. Pour ce qui est de la participation à un éventuel futur projet dans le domaine, chaque canton devra se déterminer une fois que l'on dispose des informations plus précises notamment sur le contenu du projet, son organisation, sa gouvernance (place des différents cantons, représentation cantons – ONG, rôle de la CPPS, etc.) et le soutien du FPT. Dans la mesure où cette décision incombera en fonction des cantons au chef de service, voire au chef de département, il n'est dès lors pas possible de se positionner fermement uniquement sur la base de l'avant-projet sans avoir plus d'information sur les développements concrets futurs et l'implication / soutien du FPT.

Lorsque l'intérêt du FPT, son implication ainsi que l'envergure du financement envisageable seront connus, il sera possible de planifier un projet en collaboration avec les différents cantons intéressés et préciser les éléments / questions encore en suspens au niveau du contenu précis, de l'organisation et de la gouvernance.

Pour l'heure, le Département de Promotion de la santé et préventions (DPSP) d'Unisanté est désigné par le groupe de travail intercantonal comme l'institution à qui est confiée le développement conceptuel d'un tel projet. Dans le cas de l'obtention d'un co-financement par le FPT et dès lors d'un démarrage opérationnel, un comité de pilotage inter cantonal assurera toutefois sa direction.

---

## 5. Discussion

*Discutez des résultats de votre recherche et les conclusions que vous en tirez. En quoi peuvent-ils être utiles pour la prévention du tabagisme en Suisse ? Qu'ont-ils apporté de nouveau ou quel nouvel éclairage ont-ils apporté sur une question déjà abordée ailleurs ? Comment vos résultats peuvent-ils être utilisés par les acteurs pour améliorer leur travail ? Comment les milieux scientifiques, politiques ou médiatiques peuvent-ils reprendre vos résultats pour améliorer, adapter leurs pratiques ou pour leur propre information et pour informer autour d'eux ?*

Les résultats du projet de recherche « Etat des lieux et évaluation des besoins des cantons latins en matière d'interventions relatives à la thématique de la publicité et de la promotion des produits du tabac » sont une plus-value pour la prévention du tabagisme en Suisse (romande) dans le sens des points suivants :

- Investissement des acteurs de la prévention du tabagisme de Suisse latine – ONGs et administrations publiques – dans une thématique d'action centrale (marketing du tabac et restrictions y relatives) ;
- Identification des besoins prioritaires et communs des cantons latins en matière d'interventions sur la thématique de la publicité et de la promotion des produits du tabac ;

- Définition de pistes d'action – aux niveaux structurel et comportemental – pour progresser de manière concertée et collaborative sur la thématique en Suisse latine ;
- Renforcement du réseau, des synergies et des collaborations entre les acteurs de la prévention du tabagisme de Suisse latine ; instauration d'une culture du « faire ensemble pour un but commun » ;
- Implication et suivi des développements par la Commission de Prévention et de Promotion de la Santé (CPPS) du GRSP (Groupement des Services de Santé Publique) pour une assise administrativo-politique forte des développements ;
- Génération de connaissances de base contribuant au développement du Programme pour l'enfance et la jeunesse.

Au final et à terme, un traitement intercantonal des champs d'action identifiés vis-à-vis de la thématique de la publicité des produits du tabac devrait permettre pour les acteurs de monter en compétence, de gagner en cohérence, en efforts de mutualisation, en force de frappe ainsi qu'en efficience.

---

## 6. Publications

*Veuillez lister les publications découlant de ce projet en précisant leur nature (p.ex. article scientifique, rapport) et leur statut (p.ex. en préparation/publié). Si ces publications sont libres de droit, merci de rajouter le lien de la publication (adresse url) ou de nous en faire parvenir une copie que nous publierons sur notre site internet.*

Les résultats du projet de recherche « Etat des lieux et évaluation des besoins des cantons latins en matière d'interventions relatives à la thématique de la publicité et de la promotion des produits du tabac » ont été présentés et discutés au Séminaire de l'AT le jeudi 28 novembre 2019.

Par ailleurs, le document « Projet de recherche « Etat des lieux et évaluation des besoins des cantons latins en matière d'interventions relatives à la thématique de la publicité et de la promotion des produits du tabac » : Rapport des contenus », annexé à ce rapport-ci, est diffusé et disponible pour l'ensemble des partenaires du projet de recherche ainsi qu'à ses financeurs.

Toute publication externe des résultats de ce projet de recherche n'est ultérieurement pas exclue, mais fera le cas échéant l'objet d'une concertation et validation de la part des acteurs impliqués.